

Bulletin d'Inscription

Cursus d'approfondissement : Les essentiels pas à pas - Annecy

Intitulé du stage : **Les essentiels pas à pas**

Dates : **une journée toutes les 3 semaines de mars à juillet 2023 :**

- vendredi 3 mars 2023
- vendredi 31 mars 2023
- vendredi 28 avril 2023
- vendredi 26 mai 2023
- vendredi 16 juin 2023
- vendredi 7 juillet 2023

Lieu : **Résidence Jean Monnet, 2 rue Jacqueline Auriol, Annecy Le Vieux, 74940 ANNECY**

INSCRIPTION

Partie 2 - **6 jours du 3 mars au 7 juillet 2023 - 42h - Tarif : 750 TTC**

PARTICIPANT(E) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Portable :

Mail :

Profession :

Date des modules 1, 2 et 3 (et nom des formateurs) :
.....

Vous pouvez, si vous le souhaitez, dire quelques mots de ce que vous recherchez à travers cette formation :

.....
.....

A compléter et retourner au plus tôt, accompagné de votre règlement (voir ci-dessous) à :
Muriel Gruszka - 656 chemin du réservoir - 73230 Barby

COORDONNEES :

Je suis d'accord pour que mes coordonnées soient communiquées sur la liste des participants

Je suis d'accord pour recevoir les informations du réseau CNV : ACNV (la vie du réseau) et AFFCNV (les stages proposés par les formateurs)

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

Merci pour votre vigilance et à bientôt !

Règlement à joindre à votre inscription (cocher la case choisie) : *Chèques à établir à l'ordre de Baya Consulting*

Partie 2 - **6 jours du 3 mars au 7 juillet 2023 - 42h - Tarif : 750 TTC**

- Règlement en 2 chèques : 1 chèque de **225€ d'arrhes** correspondant à 30% du tarif (qui sera débité 15 jours avant le démarrage de la formation) et 1 chèque de **525 € pour le complément** (qui sera débité 1 mois après le début de la formation)

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION :

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Au cas où le stage est complet, vous serez prévenu dès réception de votre inscription. Les informations pratiques : adresse précise du lieu, horaires, etc, vous seront envoyées environs 10 jours avant le début de la formation.

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de votre part à plus de 30 jours de la formation, les chèques sont détruits ; entre 30 et 15 jours du début de la formation, les arrhes (360€ ou 225€) sont encaissées ; à moins de 15 jours du début de la formation, l'intégralité de la formation est due.

Toute formation commencée est due intégralement.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler le stage pour nombre insuffisant d'inscriptions. En ce cas, les chèques sont détruits.

Date

Signature **du-de** la participant-e

Pour toutes informations complémentaires : muriel.secretariatcnv@gmail.com

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

Merci pour votre vigilance et à bientôt !